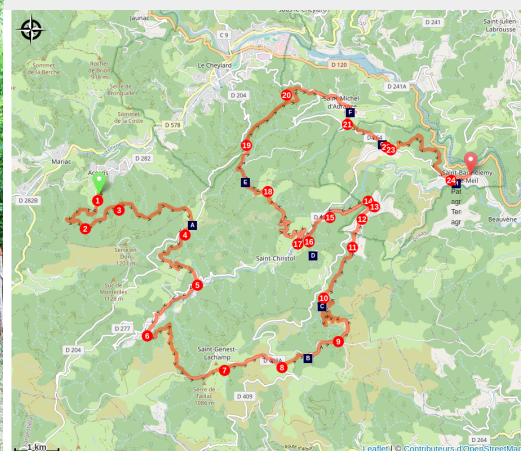


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 2) : de Accons à Saint-Barthélemy-le-Meil

Ardèche



Chemin des 5 sens St Christol (ccve)



Cette deuxième étape de 39 km pour 1184 m D+ et 1361 m D- est typée VTT de montagne entre vallées boisées, cols et sentiers variés, pour une immersion progressive dans les reliefs ardéchois.

Au départ d'Accons, cette étape traverse les vallées forestières du Talaron et du Fau avant de rejoindre les hauteurs. Entre pistes panoramiques et monotraces en sous-bois, l'itinéraire alterne montées régulières et passages plus ludiques jusqu'à Saint-Barthélemy-le-Meil. Du pur VTT !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h

Longueur : 39.8 km

Dénivelé positif : 1210 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Étape

Thèmes : Au fil de l'eau, Faune - Flore, Vue exceptionnelle

Itinéraire

Départ : Accons

Arrivée : Saint-Barthélemy-le-Meil

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Accons

2. Saint-Christol

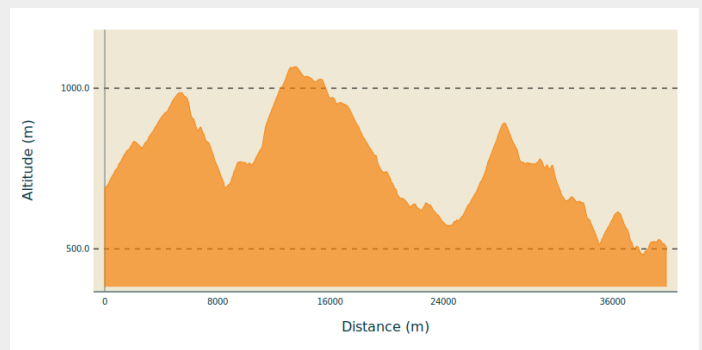
3. Saint-Genest-Lachamp

4. Saint-Barthélemy-le-Meil

5. Saint-Michel-d'Aurance

6. Le Cheylard

Profil altimétrique



Altitude min 481 m Altitude max 1065 m

Suivre le balisage VTT FFC ➡ Tour de Pays.

1. Au dessus du village d'Accons au niveau de l'embranchement du poteau 'Praderne', monter la piste en direction de Dornas.
2. A l'intersection du mât 'Le Réservoir' prendre direction Accons 8 km, puis au carrefour du mât Ranc Bardon, suivre la direction Accons 7 km.
3. A l'embranchement du mât 'Brolles' suivre direction Saint Christol. Prendre la 1ère piste à droite jusqu'à la route D204. Aller à droite, puis descendre à gauche au hameau de Vergnes.
4. A la sortie de Vergnes, descendre à gauche le sentier balisé jaune et blanc.
5. Couper la D277 et descendre jusqu'à l'intersection du poteau Talaron. Prendre à droite la direction Dornas.
6. A l'embranchement 'Jouanvins' prendre direction Saint-Genest-Lachamps. Traverser le pont du Talaron, puis monter le chemin parfois caillouteux jusqu'à la route goudronnée. Aux embranchements des mâts 'Les Mourgues' et 'Taillac' suivre la direction de Saint Christol.

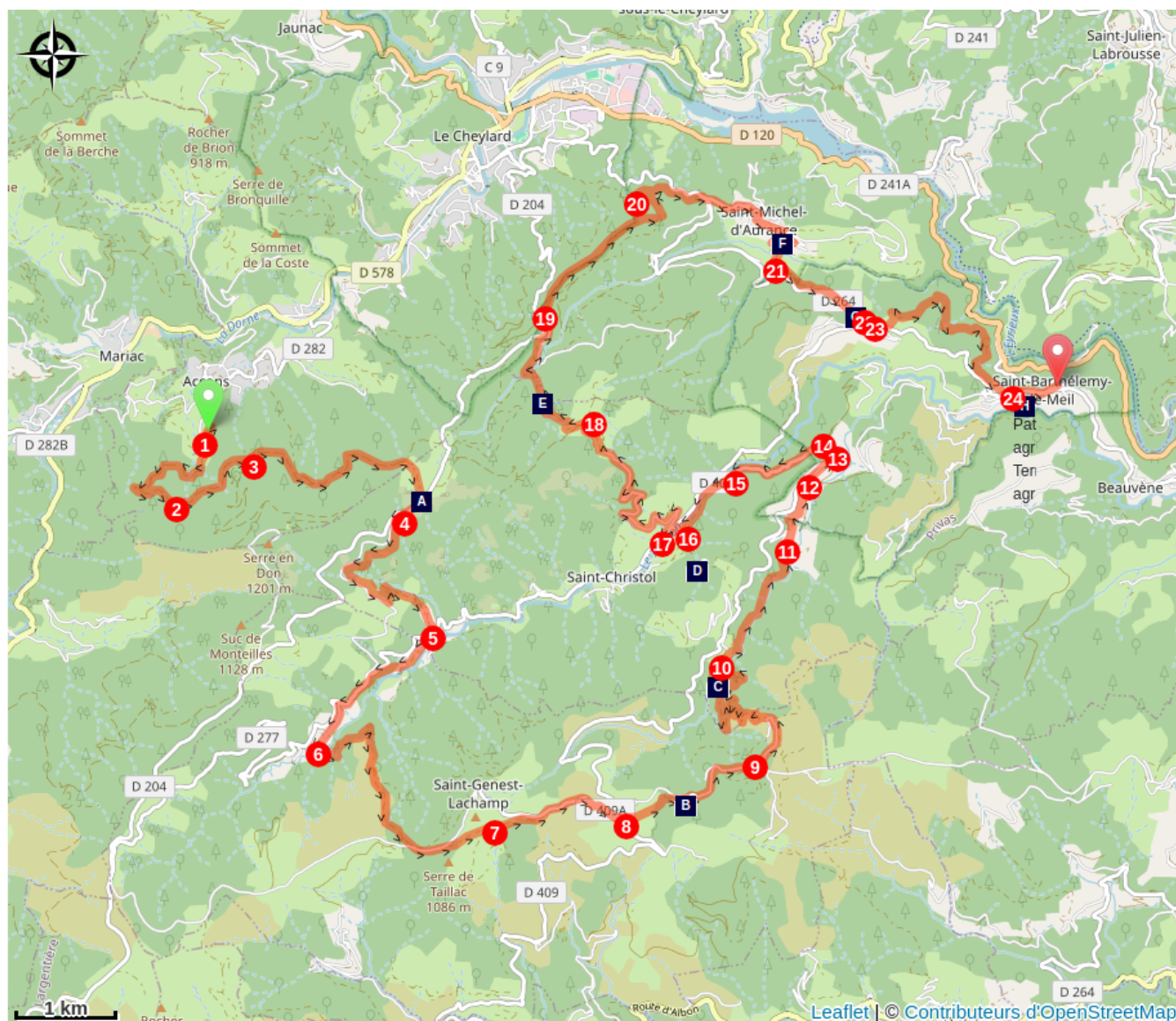
VARIANTE Saint-Pierreville :

Au poteau "Les Mourgues" vous pouvez suivre le balisage de la "Variante Saint-Pierreville" de 23 km qui passe par Albon-d'Ardèche et Saint-Pierreville. Au programme de belles pistes, une portion technique de 350 m à la descente, une petite route et une remontée sportive par l'Ancienne Route des Dragonnades.

7. A l'embranchement du mât 'La Croix' prendre la direction de Gluiras.
8. Au Col de la Faye, sur la route D409 prendre le chemin derrière le petit portail en direction de Saint-Christol. Rejoindre ensuite une petite route, puis aller à droite.
9. A l'embranchement du mât 'La Ventouse' descendre à gauche la route direction Saint-Christol.
10. Après le pont de pierre, descendre à droite et passer sous les maisons du Fau.
11. Traverser la route et prendre la piste en face.
12. Au hameau du Chazel monter à gauche sur la route.
13. Sur la D409 continuer tout droit.
14. Quitter la route au niveau du transformateur et du terre-plein et descendre le sentier à droite.
15. Reprendre la route à droite, puis la piste de gauche au niveau du pont.

16. Descendre le sentier à droite, traverser le pont et remonter la D277 à gauche.
17. Dans le hameau La Chirouze monter à droite la route direction Le Roure, Chasson, puis poursuivre par la piste.
18. Au carrefour du mât 'Col des Pizes' aller à droite direction Accons. 100 m après au mât 'Bellevue' descendre en direction de Le Cheylard 6,4 km.
19. A l'embranchement du mât 'Le Vaset' suivre la direction Le Cheylard, quitter la route pour suivre la piste derrière la cabane des chasseurs. 30m après prendre à gauche le sentier.
20. A l'embranchement du mât 'Source Banban' prendre la piste à droite direction Saint-Michel d'Aurance.
Sur la D264 au carrefour des trois routes au Col du Pialon, suivre la direction Saint-Michel d'Aurance. A Saint-Michel d'Aurance descendre la 1ère ruelle à droite, puis encore à droite. 50 m après tourner à gauche et suivre le sentier.
21. A l'intersection du mât 'Les Charriers' monter la piste à gauche direction Saint Barthélemy-le-Meil.
Prendre à gauche la route D204. A l'intersection du mât 'La Baraquette', prendre à gauche direction Saint Barthélemy-le-Meil.
22. A partir de la route aller à gauche sur 50 m et descendre la piste à gauche.
23. Reprendre la route au transformateur et aller à gauche et traverser le village de Saint Barthélemy-le-Meil.

Sur votre route...



 Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (A)

 Mobilier Dragonnades "ST CHRISTOL - LE FAU / 1807 - Église-temple de Saint-Christol" (C)

 Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (E)

 Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (G)

 Pierre commémorative du Serre le Pal (B)

 Route des Dragonnades (D)

 Mobilier Dragonnades "SAINT-MICHEL-D'AURANCE / 1691-1692 : Construction de la route" (F)
Terrasses agricoles (H)

Toutes les informations pratiques

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

<https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr>

Sur votre route...



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (A)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolx, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.



Pierre commémorative du Serre le Pal (B)

Pour la communauté protestante des Boutières, le Serre de la Palle est un lieu de mémoire du massacre du 19 février 1689. Ce jour-là, nombre de huguenots réunis en "assemblée" furent victimes de l'intolérance royale et religieuse et payèrent de leur vie leur fidélité à la confession protestante. Une pierre se dresse en mémoire des martyrs pour leur foi.

Attribution : ccve



Mobilier Dragonnades "ST CHRISTOL - LE FAU / 1807 - Église-temple de Saint-Christol" (C)

L'église de St-Christol est accordée par Napoléon à la communauté protestante dès 1807 pour remplacer le temple détruit en 1665. C'est la première commune des Boutières à disposer d'un lieu de culte définitif. L'absence de paroisse catholique et la grande majorité de protestants dans la population justifient cette décision du préfet de l'époque.

Il reste peu de témoignage de bâti contemporain de la route des Dragonnades, Le pont du Fau en est un témoin puisqu'il a été bâti dans le cadre de la construction de cette route. Admirez sa courbure qui permettait le passage de canons et autres pièces militaires.

Les ponts, qui remplacent les anciens passages à gué, sont utilisés par les moulins et les hameaux connaissent une forte croissance au XIXe et début du XXe siècle. Au Fau, la prospérité de la famille Dousson aboutit à la création d'une mini-centrale électrique qui permet d'amener une ampoule dans chaque maison.

La Route des Dragonnades a facilité le développement des échanges commerciaux au XVIIIe siècle, entraînant la création d'auberges et l'installation de maréchaux-ferrants. La circulation des charrettes permet également d'acheminer les denrées des Boutières vers les principaux marchés.

L'exode rural et la réussite industrielle du Cheylard contribuent au départ de la population de ce fond de vallée aux terres pourtant productives. Certains pâturages bien exposés et les nombreux vergers en terrasses aux abords du hameau en témoignent encore. La diversité du patrimoine fruitier ardéchois est aujourd'hui visible dans le verger conservatoire de St-Christol.

L'association Les amis du Talaron propose un carnet de découverte réalisé par ses habitants soucieux de faire connaître la vallée et son identité. Le chemin du Talaron s'appuie sur des itinéraires existants pour relier le Pont de Chervil (et la Dolce Via) à St-Genest-Lachamp.



Route des Dragonnades (D)

La Route des Dragonnades a été ouverte au XVIIème siècle par Louis XIV, pour contrôler la résistance protestante. De Privas au Cheylard, la route des Dragonnades se parcourt à pied, à [VTT](#), ou encore à vélo. L'itinéraire, actuellement balisé, se découpe en quatre étapes pour une découverte pédestre : Privas - Col du moulin à vent (8km) ; Col du moulin à vent - Saint-Pierreville (22km) ; Saint-Pierreville - Saint-Christol (17km) ; Saint-Christol - Le Cheylard (13km).

Attribution : G.Chambon



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (E)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.



Mobilier Dragonnades "SAINT-MICHEL-D'AURANCE / 1691-1692 : Construction de la route" (F)

La Route des Dragonnades est réalisée dans le cadre du programme de construction des grands chemins royaux lancé par l'intendant du Languedoc Basville à la demande de Louis XIV. Pour contenir la résistance protestante en Vivarais, les travaux sont exécutés en seulement 2 ans, de 1691 à 1692, malgré des difficultés techniques nombreuses. Le tracé, voulu le plus court possible, doit aménager de nombreux virages pour adoucir les fortes pentes des Boutières. Et si l'élargissement de chaussées préexistantes constitue la majorité de l'ouvrage, certains tronçons sont créés de toutes pièces.

Planifiés d'après les devis établis par des ingénieurs des chemins royaux, les travaux sont réalisés par des maçons venus d'autres régions, principalement du Limousin. Malfaçons d'origine et actes de vandalisme entraînent pourtant rapidement de nombreuses réparations sur une route finalement assez peu fréquentée. Actes de résistance passive de la population des Boutières et précipitation de la construction peuvent être mis en cause.

Les Boutières sont encore riches de structures villageoises imprégnées de l'histoire protestante dont témoignent les cimetières familiaux placés à l'écart des habitations, les maisons fortes. La maison forte des Charriers a appartenu à la famille Sautel, dont les frères Noé et Jacques furent capitaines huguenots durant les conflits des guerres de religion de 1620-1630. Elle accueillera alors une garnison de soldats protestants. Les restaurations successives qu'elle a connues ne laissent que peu de traces du bâti originel.

[Un itinéraire passe par St-Barthélémy-le-Meil pour rejoindre la Dolce Via. Cette ancienne voie de chemin de fer est aménagée pour la circulation douce des marcheurs, cyclistes et cavaliers.](#)



Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents (G)

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.



Terrasses agricoles (H)

Dans les zones de pente, les terrasses ont autrefois permis aux paysans de développer leurs travaux d'arboriculture (cerisaies, pêcheraies, châtaigneraies...). Elles sont toujours utilisées aujourd'hui, notamment pour les plantations de pommes de terre et la culture de plantes aromatiques ou médicinales. Les châtaigneraies sont toujours entretenues grâce à l'installation de jeunes agriculteurs castanéiculteurs.

Attribution : C.Fougerol